

Coopérer et Mutualiser en Histoire-Géographie

Un exemple de mise en œuvre de cette compétence autour de la question de l'aménagement du territoire en classe de 3ème (fin du cycle 4).

INTRODUCTION :

► *Coopérer* renvoie par définition à "l'ensemble des situations où les élèves produisent ou apprennent à plusieurs". Cette compétence est directement liée au fait de *Mutualiser* c'est à dire le moment où les collégiens "mettent en commun leurs compétences et leurs ressources" sur une activité pédagogique donnée.

► Ces deux notions, qui font désormais partie des sept compétences institutionnalisées dans notre discipline, ne sont pas foncièrement nouvelles. En effet, de nombreux collègues pratiquaient déjà les travaux de groupe ou encore des exercices instaurant un tutorat au sein du groupe classe.

► Elles répondent en tout cas désormais à deux compétences du nouveau socle commun de compétences, de connaissances et de culture que sont :

- Les méthodes et outils pour apprendre (compétence 2)
- La formation de la personne et du citoyen (compétence 3)

► Dans le travail ci dessous, cette coopération (et donc mutualisation) se fera à travers la confrontation des représentations des élèves, l'argumentation et le débat.¹

PREMIÈRE PARTIE : Le choix du sujet et de l'étude de cas.

► Afin de mettre en pratique le travail de cette double compétence, le choix s'est porté sur la question de l'aménagement du territoire abordée dans le second thème du programme de géographie.

► Il convient de noter que ce thème est formulé par la question suivante : *Pourquoi et comment aménager le territoire ?* C'est d'ailleurs la seule partie du programme annuel à être présentée de cette manière.

Nous travaillerons ici plus particulièrement le second sous-thème intitulé : *Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français à différentes échelles.*

► La volonté du sujet, tel qu'il est présenté, consiste à interroger l'élève sur les finalités, les modalités et les acteurs de l'aménagement du territoire.

¹ Chaque compétence travaillée en histoire géographie est divisée en *items constitutifs de la compétence*. Dans la séquence proposée ici, les élèves vont discuter, expliquer, confronter ses représentations, argumenter pour défendre leurs choix à travers un exemple de géographie.

Thème 2

Pourquoi et comment aménager le territoire ?

- » Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles.
- » Les territoires ultramarins français : une problématique spécifique.

Il s'agit de présenter aux élèves l'aménagement du territoire considéré comme une tentative des pouvoirs publics de compenser les inégalités entre territoires, qu'elles soient économiques, sociales, d'accès aux équipements publics. Ce thème permet de livrer aux élèves les bases des notions renvoyant à l'étude de l'aménagement de l'espace. Il permet notamment de les sensibiliser aux outils et acteurs de l'aménagement français et européen.

Le sous-thème 1 est mis en œuvre à partir d'une étude de cas d'un aménagement local ou/et régional. Les approches de prospective territoriale sont particulièrement intéressantes pour sensibiliser les élèves à la portée de l'aménagement et aux débats qu'il suscite. L'étude de cas est mise en perspective aux échelles nationale et européenne. La démarche se prête à la réalisation d'un croquis de l'organisation du territoire national.

L'étude du sous-thème 2 est conduite à partir de cartes à différentes échelles et d'exemples concrets

Ce sous-thème est à aborder de préférence à partir d'un projet local ou/et régional mais il est tout à fait possible de traiter un aménagement d'échelle nationale.

Cet aménagement doit en tout cas être lié à des débats, des désaccords à propos de sa mise en œuvre.

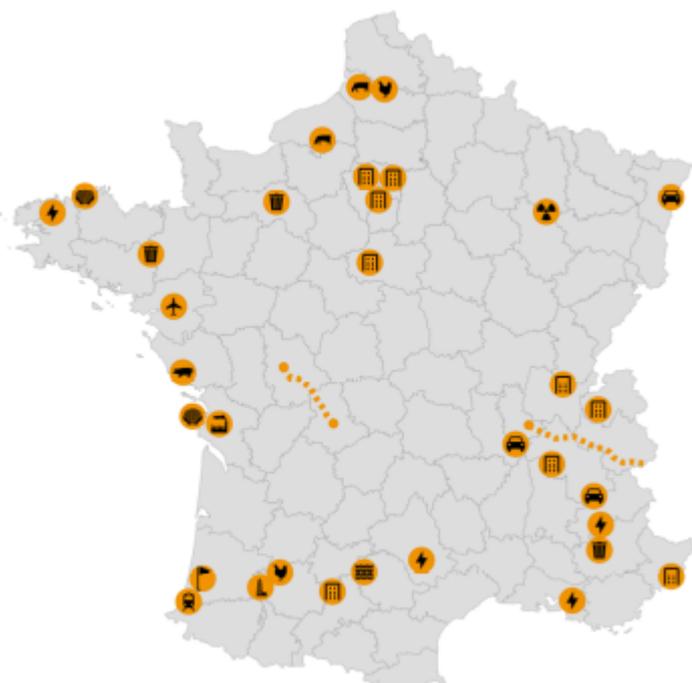
Extrait du BO du 26 novembre 2015

► Quelle étude de cas choisir ?

Cette carte extrait du site du journal *Le Monde* recense de nombreux exemples sur notre territoire métropolitain utilisables pour cette séquence.

► Les fiches EDUSCOL évoquent le choix possible d'un équipement public, de la reconversion d'une friche, d'une aide à un quartier sensible ou encore d'un aménagement lié aux TRANSPORTS.

► C'est cette dernière thématique qui sera retenue ici avec le cas de l'aéroport Notre-Dame-des-Landes.



http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/visuel/2015/12/21/la-carte-de-france-des-projets-contestes_4836014_4355770.html

► Ce projet est en effet riche en débats et en discussions. Déjà évoquée en 1963 (Nantes devait être le *Rotterdam aérien de l'Europe*), la mise en place de cet aéroport a été relancée au début des années 2000 mais sa construction n'a, à ce jour, pas encore débuté, preuve des nombreux conflits d'intérêts qui restent très marqués.

DEUXIÈME PARTIE : Traiter l'étude de cas et le travail des compétences

► L'idée générale dans la mise en œuvre de ce travail est de mettre l'élève au centre du projet. Il convient **de le faire réfléchir, de le faire discuter sur cette question**. La finalité de ce projet consiste à créer un débat en classe entre les élèves.

► Pour parvenir à ce débat contradictoire, un travail essentiel doit être fait en amont. Un dossier documentaire peut ainsi être donné aux élèves permettant bien sur de **situer et localiser** ce projet (à l'aide de cartes à différentes échelles) mais aussi d'en connaître **sa nature** (déplacement d'un aéroport relancé au niveau national au début des années 2000) et son coût. Les deux textes ci-dessous sont ainsi potentiellement utilisables dans le dossier.

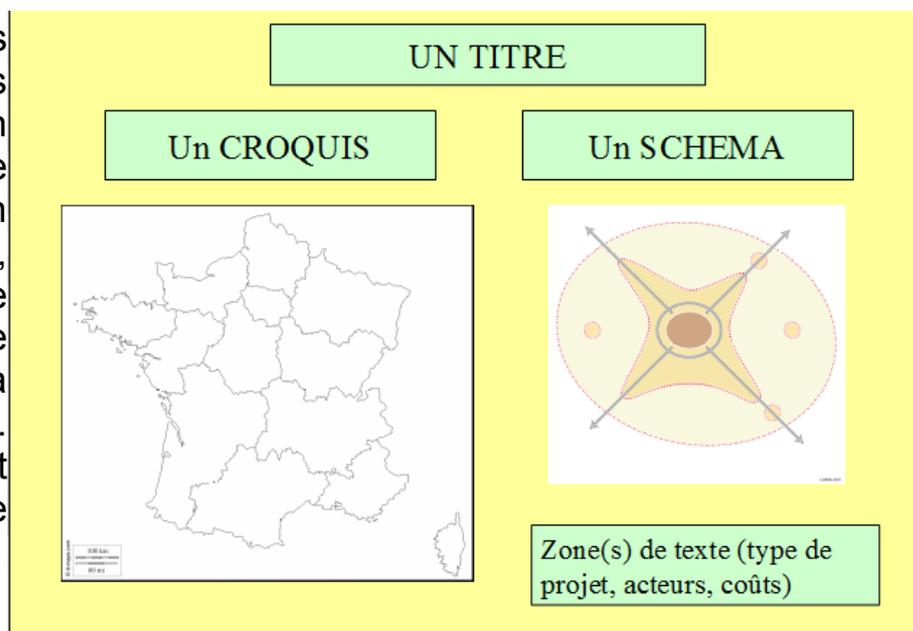
Il s'inscrit dans les réflexions autour de la loi Voynet, ministre écologiste de l'aménagement du territoire, en faveur d'un rééquilibrage territorial. « *La desserte aérienne des métropoles régionales est bien trop tributaire du passage par Paris* », dit-elle à l'Assemblée nationale le 30 octobre 2000. Avec la « *perspective de la saturation des aéroports parisiens* », il faut renforcer ces métropoles, et à Nantes, déplacer l'aéroport de Nantes-Atlantique, créé au début des années 1960, « *sur le nouveau site de Notre-Dame-des-Landes* ».

Le Monde, 18 février 2016

Le futur aéroport du Grand Ouest, qui doit être installé sur la commune de Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique), est destiné à remplacer l'actuel aéroport de Nantes situé au sud de l'agglomération. Il doit officiellement être inauguré en 2017. Sa création a été proposée en 1963, mais le projet, remis au placard avec la crise pétrolière des années 1970, n'a réellement pris forme qu'au début des années 2000, quand Lionel Jospin souhaitait décongestionner (=désencombrer) les aéroports parisiens.

Source : Le Monde, 9 avril 2016

► Grâce à ces documents, les élèves réunis en groupes doivent dans un premier temps, réaliser une affiche de ce projet incluant un croquis à l'échelle nationale, un schéma de l'aire urbaine nantaise² et des zones de texte expliquant rapidement la nature de cet aménagement. Le document ci-contre peut constituer un modèle envisageable.



² L'élève peut ainsi réinvestir ses connaissances sur les aires urbaines vues dans le premier thème de géographie : Dynamiques territoriales de la France contemporaine.

► Ayant maintenant connaissance de ce projet, les élèves doivent désormais en comprendre les contestations. Par un simple extrait vidéo (comme celui proposé dans le lien ci-dessous) discuté et décrypté de manière collective, la transition vers le débat peut s'opérer assez facilement.



http://www.francetvinfo.fr/politique/notre-dame-des-landes/notre-dame-des-landes-nouvelle-manifestation-des-opposants-a-l-aeroport_1335197.html

► L'objectif est maintenant **de les amener vers le débat, leur donner des arguments** pour défendre ou au contraire contrer la réalisation de ce projet. Une division de la classe peut se faire en six groupes. Ces derniers peuvent être constitués de manière aléatoire, par affinités ou selon les choix pédagogiques du professeur selon des niveaux bien définis.

► Les groupes désignés sont en fait réunis en trois thèmes. Ayant repris les thématiques du développement durable, deux groupes évoquent respectivement les aspects économiques, deux autres groupes recensent les arguments sociaux et le dernier duo se concentre sur les questions environnementales liées à ce projet.

► Dans la classe, deux groupes (pour chaque thème) se retrouvent donc en opposition ce qui facilitera le débat contradictoire un peu plus tard.

► Le choix est aussi fait de personnifier les débats. Derrière chaque argument se trouve en effet la position d'un syndicat, d'une association³ c'est-à-dire d'un acteur de l'aménagement dont l'élève devra jouer le rôle et adopter les arguments (qu'ils soient positifs ou négatifs).

³ Ce travail sur un syndicat ou une association permet par ailleurs la mise en place d'un lien avec l'EMC pour évoquer toutes les questions liées à l'engagement citoyen.

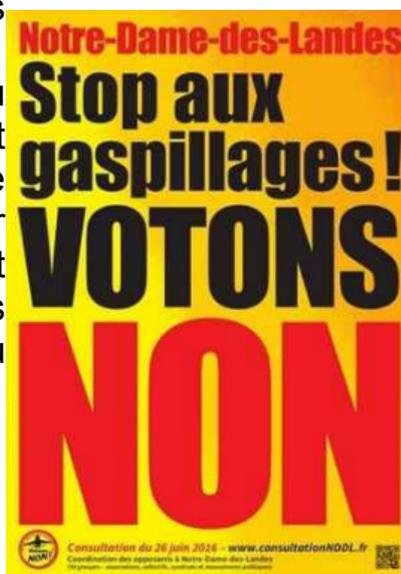
► Partant pour chaque groupe d'un ou deux documents au maximum, une liste d'arguments assez proche de celle-ci est envisagée (voir tableau ci-dessous) :



	ARGUMENTS FAVORABLES	ARGUMENTS DÉFAVORABLES
Domaine ÉCONOMIQUE	Développement de l'attractivité du grand ouest.	L'aéroport actuel est suffisant et en construire un nouveau serait trop coûteux.
Domaine SOCIAL	Lutte contre le bruit et l'étalement urbain	L'expulsion d'habitants sur le futur site de l'aéroport (des agriculteurs)
Domaine ENVIRONNEMENTAL	Le nouvel aéroport sera de Haute Qualité Environnementale.	Les zones humides peuvent être dégradées et l'écosystème local peut être mis en danger

► **La mise en activité des élèves** se fait quant à elle selon l'ordre suivant :

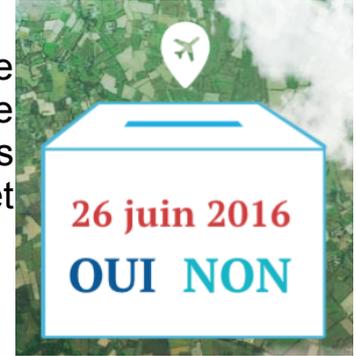
1. Ils découvrent tout d'abord individuellement leur document puis coopèrent pour en comprendre le sens en discutant.
2. Ils doivent ensuite dire si leur document est POUR ou CONTRE le projet.
3. Ils sont aussi chargés, toujours par groupe, de préparer des arguments défendant leur position donnée par le texte.
4. Il leur est aussi signalé qu'un autre groupe, dans le même domaine, dispose d'arguments contraires qu'il faudra pouvoir contrer lors du débat. En plein milieu de l'activité, il est même possible d'imaginer un échange d'élèves dans les groupes afin d'orienter ces positions contradictoires.
5. Pour la trace écrite du cahier, il leur est également demandé la réalisation d'une affiche simple résumant leur argument principal reprenant par exemple les modèles suivants utilisés lors du référendum de juin 2016.



► La préparation permet donc de travailler la compétence de coopération. La mise en pratique du débat répond quant à elle à la mutualisation.

1. Les élèves s'affrontent lors de trois mini-débats (un débat correspond donc à une thématique du développement durable).
2. A la fin de chaque débat, il est demandé aux autres élèves de dire quel groupe les a convaincus en y associant l'argument principal justifiant leur choix.
3. Après les trois débats, une mise en commun des arguments de chacun permet de dresser un bilan contradictoire de cet aménagement.

► Il est enfin possible, dans un dernier temps, de demander (et même pourquoi pas de faire voter) à l'élève de donner sa position personnelle en expliquant en quelques lignes ce qu'il aurait voté s'il avait été consulté sur cet aménagement en justifiant bien sur son choix.



TROISIÈME PARTIE : La mise en perspective de cette étude de cas

► La mise en perspective de notre étude de cas peut se faire de deux manières différentes :

- Une trace écrite classique réalisée par les élèves
- Une carte mentale est aussi envisageable.

► Le travail de restitution écrite répond à trois questions sur lesquelles l'élève a réfléchi durant la préparation du travail ci dessus :

- Que signifie aménager un territoire ?
- Pourquoi aménage-t-on un espace ?
- Un aménagement fait-il forcément l'unanimité ?

► Même si cela n'a pas été travaillé dans ce dossier, les instructions officielles demandent la réalisation d'un croquis légendé de l'organisation du territoire français.

L'idée est de reprendre le texte des transports avec des cartes à différentes échelles afin de faire construire par les élèves ce croquis

L'utilisation de ce document édité par la SNCF permet par exemple d'associer les nouveaux services ferroviaires de la façade atlantique au projet de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes et à tout l'aménagement de l'ouest métropolitain.

CONCLUSION : Bilan et transposition

► La mise en œuvre de cette compétence à travers un travail de connaissances sur une thématique telle que l'aménagement du territoire a un triple avantage :

1. L'élève est acteur de son apprentissage. C'est à lui de construire progressivement la définition et les finalités de l'aménagement du territoire.
2. Le travail de la compétence *Coopérer et Mutualiser* est un procédé pédagogique qui aide les élèves dans leurs apprentissages (plus de motivation, le défi du débat, l'entraide à l'intérieur d'un groupe).
3. Cela concrétise aussi par ce travail des valeurs souvent abstraites pour l'élève comme l'entraide, la solidarité, l'implication dans un projet commun. Philippe Meirieu parle même d' « une définition actualisée de l'école de la République » lorsqu'il évoque cette compétence.

► Cette compétence est aussi transposable en EMC. La pratique de débats contradictoires est faite depuis un certain temps déjà par la majorité des collègues dans cette matière. Mais on peut imaginer aussi une transposition en histoire. Deux idées seront peut être exploitées par certains d'entre vous :

- En classe de sixième, le second thème⁴ croise les faits religieux, les croyances avec les faits historiques. Jules César a ainsi été élu à Rome en se servant du mythe des origines de Rome. Il est par exemple possible de présenter un dossier documentaire aux élèves préparant la question suivante : Les citoyens romains auraient-ils dû élire César sous la République ou est-ce un imposteur ?
- En classe de quatrième, la question de la condamnation à mort de Louis XVI peut être débattue par les élèves. En adoptant le point de vue et le témoignage de différents personnages (un noble, un partisan de la République, un témoin de la fuite de Varennes ou encore le défenseur du roi lors de son procès), les élèves **coopèrent** pour relever les arguments afin de **mutualiser** dans une discussion contradictoire en répondant à la question suivante : Auriez-vous condamné à mort Louis XVI sous la Révolution française ?

Cédric Delattre, professeur certifié, Collège A.Angellier, Boulogne-sur-Mer.

⁴ Le thème 2 du programme d'histoire de sixième est le suivant : Récits fondateurs, croyances et citoyenneté dans la Méditerranée antique du I^{er} millénaire avant J.-C.